

Les finances communales



Les finances communales

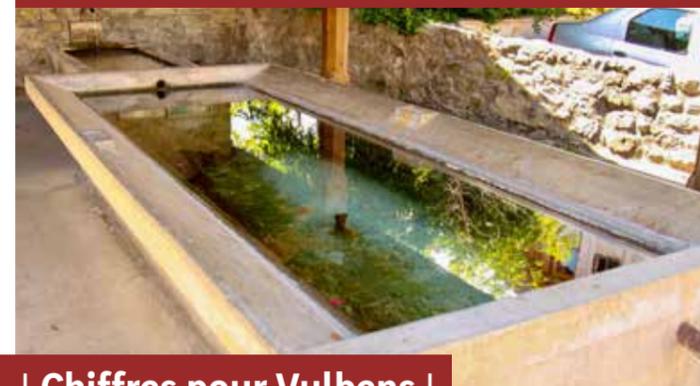
Comprendre le mécanisme budgétaire en collectivité

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit en effet les orientations politiques de la commune et détermine les moyens qui sont envisagés pour leur mise en œuvre.

Le budget primitif 2022 qui vous est présenté s'inscrit dans le cycle budgétaire annuel des collectivités. Il pourra être modifié et ajusté en cours d'année. En fin d'exercice, sera établi et voté le compte administratif qui constatera le réalisé ainsi que les résultats.

Investissement et fonctionnement

Le budget est divisé en 2 parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chaque section doit être présentée en équilibre, c'est-à-dire que le total des prévisions de dépenses doit être égal au total des recettes envisagées sur chacune des sections.



| Chiffres pour Vulbens |



budget total
5 589 000€



dépenses d'investissement
3 668 000€



dépenses de fonctionnement
1 921 000€

Le budget primitif 2022 s'inscrit dans un contexte particulier.

La reprise de l'inflation accentuée par la situation en Ukraine a des conséquences fortes sur l'économie.

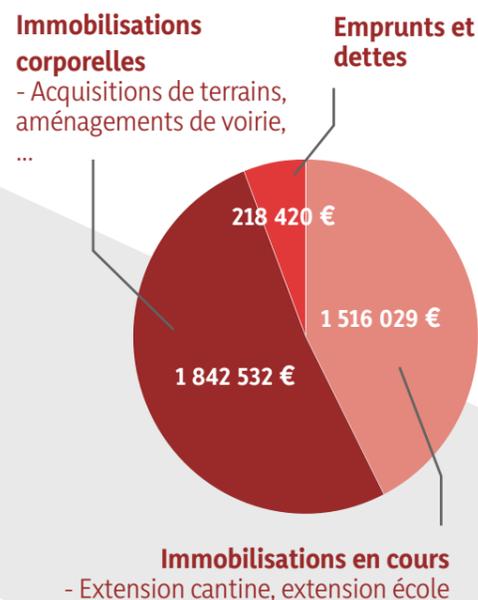
Les prévisions ont été établies en début d'année et ont pris en compte une augmentation du prix du gaz et de l'électricité. L'impact sur les coûts des travaux à venir pourrait se traduire par des réajustements budgétaires.

Les dépenses et recettes d'investissement

Le budget d'investissement traduit les orientations du programme de l'équipe municipale

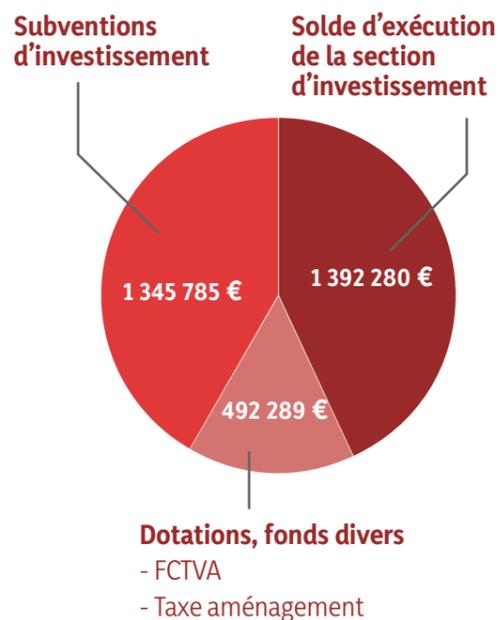
DÉPENSES : 3 668 000 €

Les dépenses d'investissement comprennent les remboursements des emprunts, les acquisitions immobilières et mobilières. Elles font apparaître les projets sur lesquels se sont engagés les élus.



RECETTES : 3 668 000 €

Les recettes d'investissement se composent de fonds de compensations de la TVA, de la taxe d'aménagement, de subventions de l'état, ...

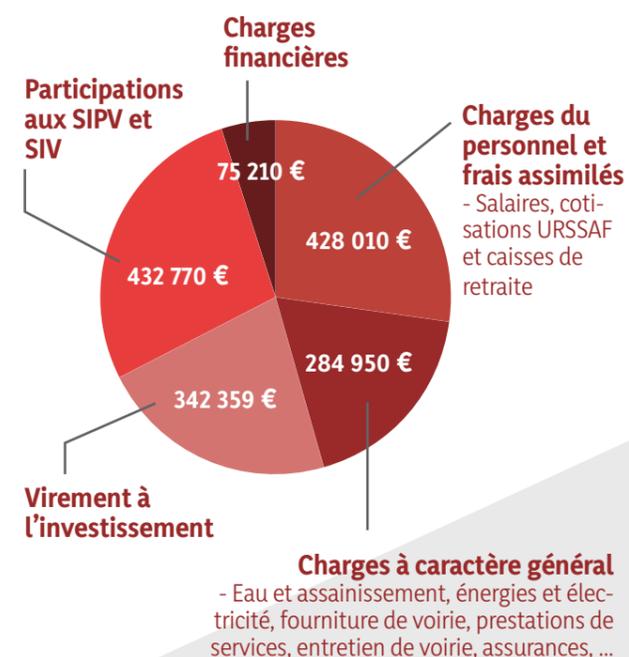


Les dépenses et recettes de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité pour les administrés.

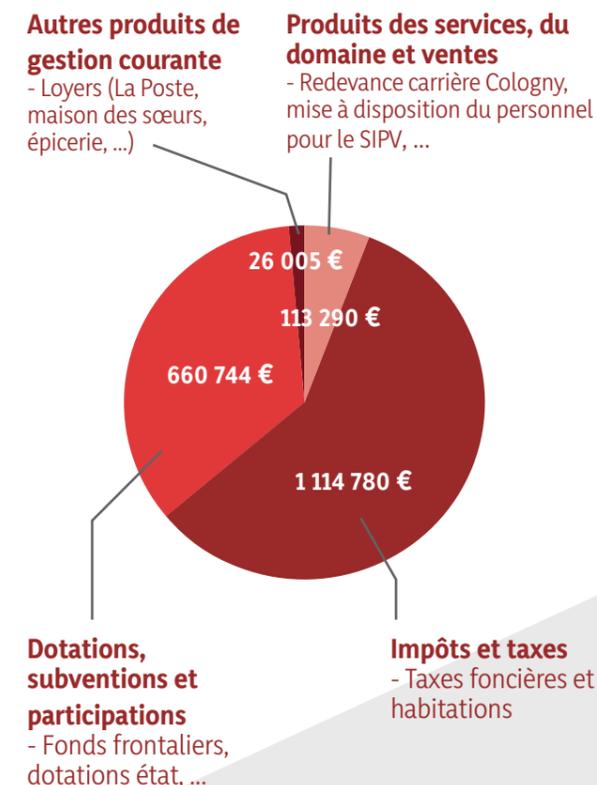
DÉPENSES : 1 921 000 €

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de la voirie, des bâtiments, les salaires des agents, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions aux associations ...



RECETTES : 1 921 000 €

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), les dotations, des subventions.



L'année 2022 est marquée par le financement de projets importants pour notre commune :

Le financement de ces projets structurants pour notre commune est réalisable grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, un autofinancement conséquent, des cofinancements importants de la part de nos partenaires (État, Région, Département, CCG).

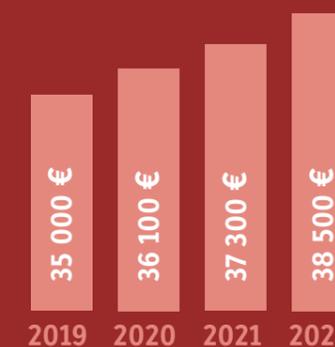
- L'aménagement de l'aire de jeux multi-générationnelle
- L'aménagement de la route de Raclaz
- L'extension de la cantine scolaire
- La constitution de provisions pour l'extension du groupe scolaire
- Extension et modernisation de l'éclairage public

Chiffres clés de dépenses pour Vulbens

- Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache : 426 020 €*
- Energie et Electricité : 56 500 €
- Entretien voirie : 45 000 €
- Police Intercommunale : 41 000 €

* Syndicat Intercommunal Pays du Vuache comprend le fonctionnement de l'école, la participation à la Maison de Santé et la gestion du Centre Ecla.

Les subventions versées aux Associations ces dernières années



La municipalité souhaite davantage encourager et soutenir les projets et manifestations contribuant au rayonnement et à l'attractivité de la commune, mais encore au vivre-ensemble et à la qualité de vie des habitants.